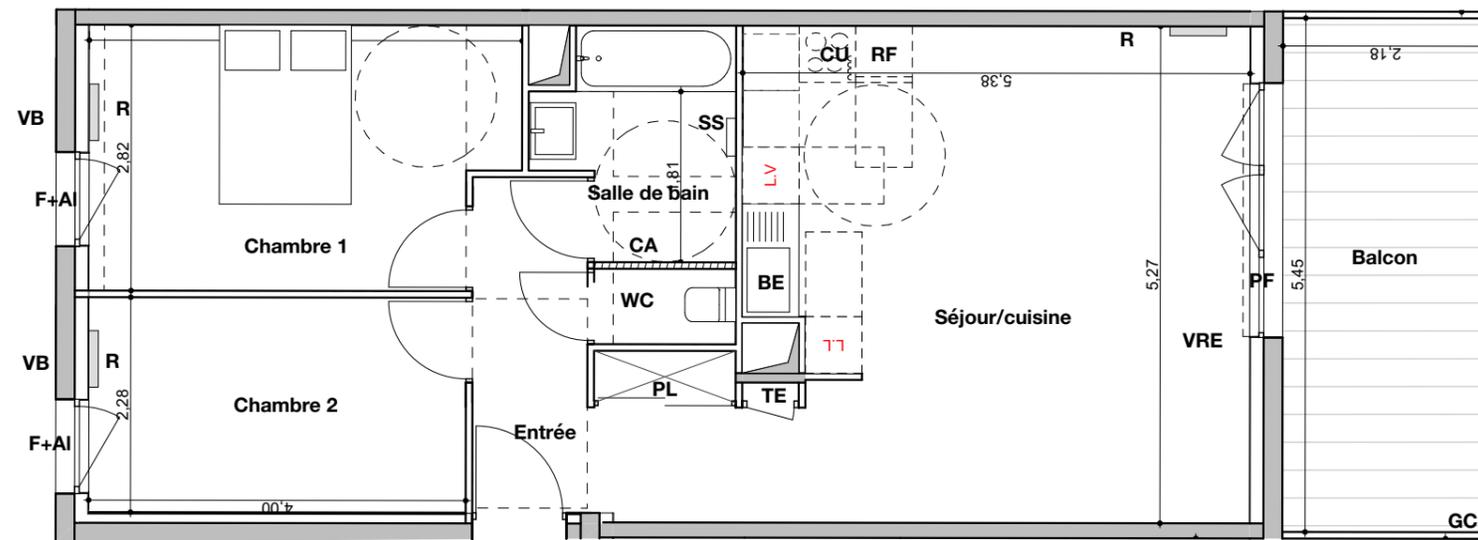


N



A21

NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisation, convecteurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.



Echelle : 1/75



Construire l'avenir ensemble®



MARSEILLE 9°

ZAC de la Jarre, Rue Yann de l'Ecotais, 13009 Marseille



A21

Appartement 3 pièces - R+2 - Bâtiment A

Chambre 1	12,20
Chambre 2	9,12
Entrée	8,18
Salle de bains	4,50
Séjour Cuisine	26,90
Wc	1,20

**SURFACE TOTALE HABITABLE** 62,10 m<sup>2</sup>

Balcon	9,84
--------	------

**LEGENDE**

PF : porte-fenêtre  
 F : fenêtre  
 F+AI : fenêtre avec allège vitrée  
 GC : garde-corps  
 VRE : volet roulant électrique  
 VB : volet battant  
 TE : tableau électrique  
 PL : placard  
 BE : bloc évier  
 CA: cloison amovible

RF : emplacement réfrigérateur  
 CU : emplacement cuisson  
 LL : emplacement lave-linge  
 LV : emplacement lave-vaisselle  
 SS : sèche serviettes  
 R : Radiateur

Gaine  
 Faux-plafond ou soffite

24/04/2020

indice 1